

RCS : VILLEFRANCHE - TARARE

Code greffe : 6903

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VILLEFRANCHE - TARARE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00608

Numéro SIREN : 814 410 999

Nom ou dénomination : 5C CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 12/11/2021 sous le numéro de dépôt A2021/003988



EXPERTS-COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

293 Avenue des Granges Bardes
01000 Bourg en Bresse

Inscrit au tableau de l'Ordre ECCA d'Auvergne Rhône Alpes
Inscrit à la Compagnie Régionale de Lyon Riom

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
DESIGNE EN VUE DE LA TRANSFORMATION EN
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

5C CONSEILS

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 1 500 EUROS

SIEGE SOCIAL : SAINT ETIENNE DES OULLIERES (69460), 125 RUE DES ECOLES

814 410 999 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

5C CONSEILS

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 1 500 EUROS

SIEGE SOCIAL : SAINT ETIENNE DES OULLIERES (69460), 125 RUE DES ECOLES

814 410 999 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée en date du 2 Novembre 2021, et conformément aux dispositions de l'article 1854 du code civil et des articles 223-43 et 224-3 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur la transformation de votre société, en société par actions simplifiée.

Nos contrôles, afin d'analyser la situation de la société et d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social, ont porté sur le bilan arrêté au 31 août 2021.

Il n'a pas été porté à notre connaissance d'éléments postérieurs au 31 août 2021 susceptibles de modifier notre appréciation générale des comptes.

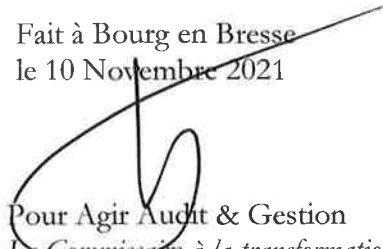
Nous avons effectué nos diligences dans le cadre d'un examen limité, complété de contrôles particuliers, conformément aux normes de la profession.

Il en résulte que :

- Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social,
- le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social,

Dans le cadre de la transformation envisagée, le bilan de votre société telle qu'il est analysé ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Fait à Bourg en Bresse
le 10 Novembre 2021


Pour Agir Audit & Gestion
Le Commissaire à la transformation
Cyriac BABAD